

FORGER L'OPINION

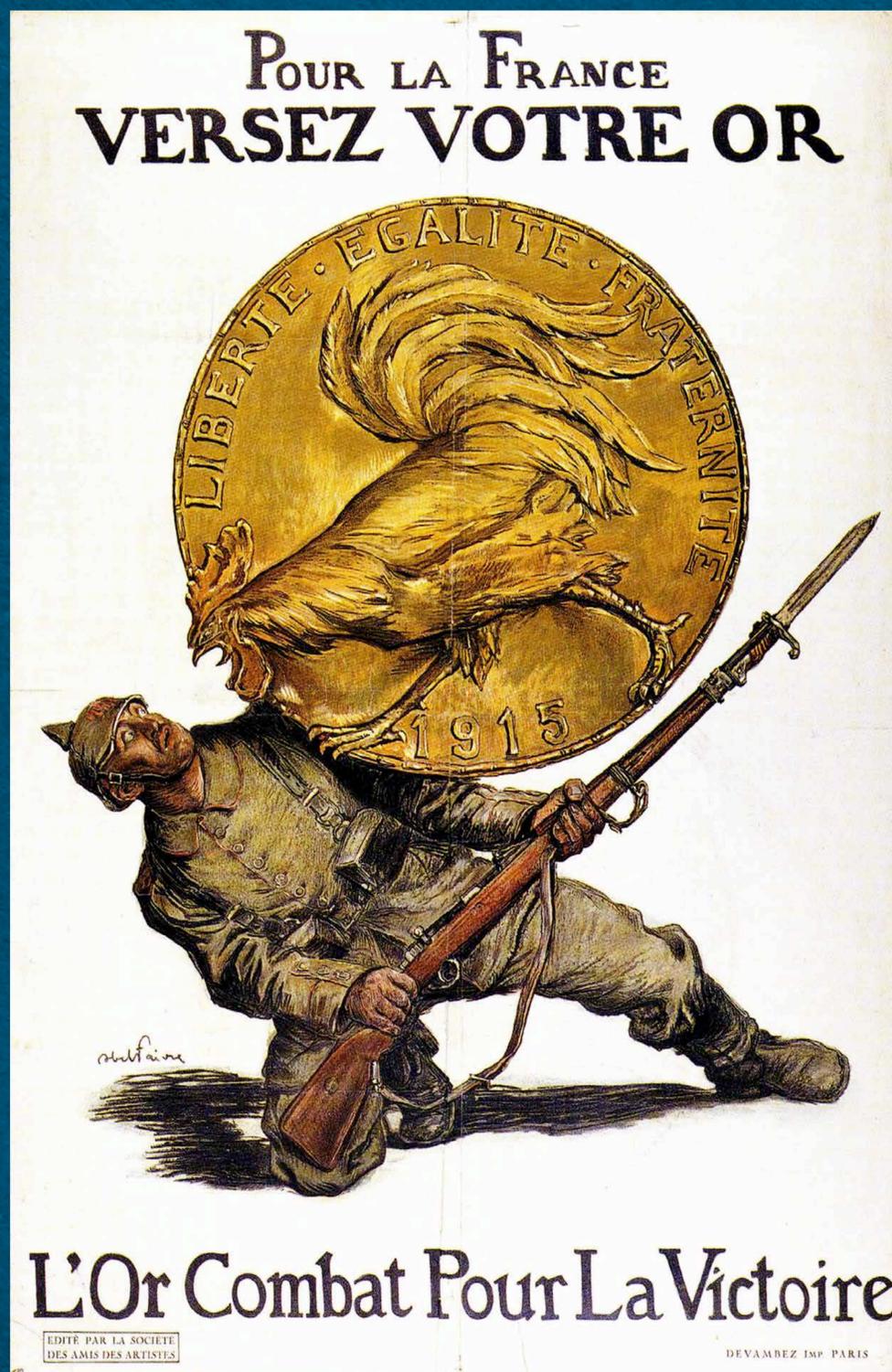
Dès les premiers jours de la guerre, les autorités, conscientes du rôle primordial de l'information dans la tenue du moral des populations, instaurent un contrôle des médias alliant censure et propagande. La presse est la première visée car la plus influente. En France, un adulte sur deux achète un des 10 millions d'exemplaires des 300 quotidiens publiés : journaux nationaux - *Le Figaro*, *Le Matin* - et innombrables journaux locaux.

En Saône-et-Loire, près de 30 titres sont diffusés et en septembre 1914, *Le Courrier de Saône-et-Loire* se vante d'être lu par 100 000 personnes.

Aussi, l'état de siège qui donne à l'autorité militaire le droit de suspendre les publications jugées dangereuses et la loi du 5 août 1914, interdisant les indiscretions de la presse en temps de guerre, instaurent la censure. A leur tour, à l'automne 1914, les films, les chansons, les livres, les affiches, les spectacles doivent obtenir un droit de visa.

Parallèlement, le gouvernement déploie une propagande active pour soutenir le moral des Français et leur adhésion à l'effort de guerre.

Face à cette politique de contrôle de l'opinion publique, aux récits des soldats, blessés et réfugiés et à l'annonce des décès, la population et la presse réagissent.



— Pour la France, versez votre or - 1915

L'État produit des affiches illustrées en grand nombre pour convaincre la population de participer à l'emprunt national. En 1915, cette opération a permis de collecter 80 millions de francs en Saône-et-Loire.

Abel Favre, Imprimerie Devambeze, Paris. (A071, R288)

